



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE :

Le 21 avril 2026

[REDACTED]  
[REDACTED]

**Objet : Votre demande d'accès du 1<sup>er</sup> avril 2026- N/Réf. : 2025-2026-3**

Bonjour,

La présente vise à répondre à votre demande d'accès aux documents visant à obtenir :

« Le nombre d'effectif en orthophonie en postes réguliers équivalents temps complet (ÉTC) desservant une clientèle adulte dans tous les programmes de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ligne dans chacune des différentes régions administratives du Québec. J'aimerais également connaître le nombre d'ÉTC en orthophonie présentes dans tous les centres de cancérologie de la province. »

Vous avez précisé que vous désirez recevoir l'information par programme-ligne (1-2-3), concernant les postes d'orthophonistes dédiés à la clientèle adulte (excluant les programmes DI-TSA), par établissement ou par région.

Vous trouverez en annexe un document qui répond à votre demande pour le CISSS de la Montérégie-Centre, en date du 10 avril 2026. Il n'y a aucun ETC en orthophonie au centre de cancérologie.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

[REDACTED]

Catherine Bouchard  
Responsable substitut de l'accès aux documents  
administratifs

p.j. Annexe  
Note explicative